



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service des Procédures Environnementales

ARRÊTÉ DU 21 FEV. 2019

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la Gironde,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 15 février 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 01/02/2018 et le 01/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier préfectoral du 13/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 05/10/2018 et le 26/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Gironde ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 05/10/2018 au 26/10/2018;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CC du Sud Gironde :

- Sur la commune du HOSTENS :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06201	Ancienne décharge d'Hostens Bertet de Loin

- Sur la commune de LEOGEATS :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06331	Décharge de Léogeats

- Sur la commune de VILLANDRAUT :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06539	MAIRIE - Villandraut

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : PUBLICITÉ

En vue de l'information des tiers :

Conformément à l'article **R181-44 du code de l'environnement**, une copie du présent arrêté sera déposée

en mairie des communes concernées par le présent arrêté et pourra y être consultée par les personnes intéressées. Il sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Conformément à l'article **R181-50 du code de l'environnement**, il peut être déféré à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Bordeaux :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de **quatre mois** à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « WWW.TELERECOURS.FR ».

ARTICLE 6 : EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bordeaux, le **21 FEV. 2019**

LE PRÉFET

~~Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,~~

Thierry SUQUET

ANNEXE 1
FICHE SIS DE LA CC DU SUD GIRONDE



Identification

Identifiant	33SIS06201
Nom usuel	Ancienne décharge d'Hostens Bertet de Loin
Adresse	Bertet de Loin
Lieu-dit	Bertet de Loin
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	HOSTENS - 33202
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge exploitée par la commune d'Hostens jusqu'en 2002 sur la commune d'Hostens (33) au lieu-dit "Bertet de Loin". Cette décharge a été autorisée par arrêté préfectoral du 1er avril 1981. Le site est implanté à environ 1,5 km au nord de la commune d'Hostens. Les déchets reçus par la décharge sont les suivants : ordures ménagères, encombrants, déchets industriels banaux, pièces détachées automobiles et bidons d'huile vides. A la fermeture du site, les déchets ont été recouverts par de la terre végétale sur une épaisseur d'environ 20 cm.</p> <p>Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23 février 2004.</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>Une surveillance semestrielle de la nappe superficielle est prescrite par arrêté préfectoral du 6 octobre 2008.</p> <p>L'emprise du dépôt est soumise aux interdictions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- de construction à usage d'habitation,- de travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès du site et à son entretien,- de tous travaux d'affouillements, de sondage et de forage,- de cultures agricoles, potagères et de pâturage. <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0215	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0215

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection Les travaux de remise en état de la décharge sont à réaliser. En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 408993.0 , 6384334.0 (Lambert 93)

Superficie totale 22890 m²

Perimètre total 816 m

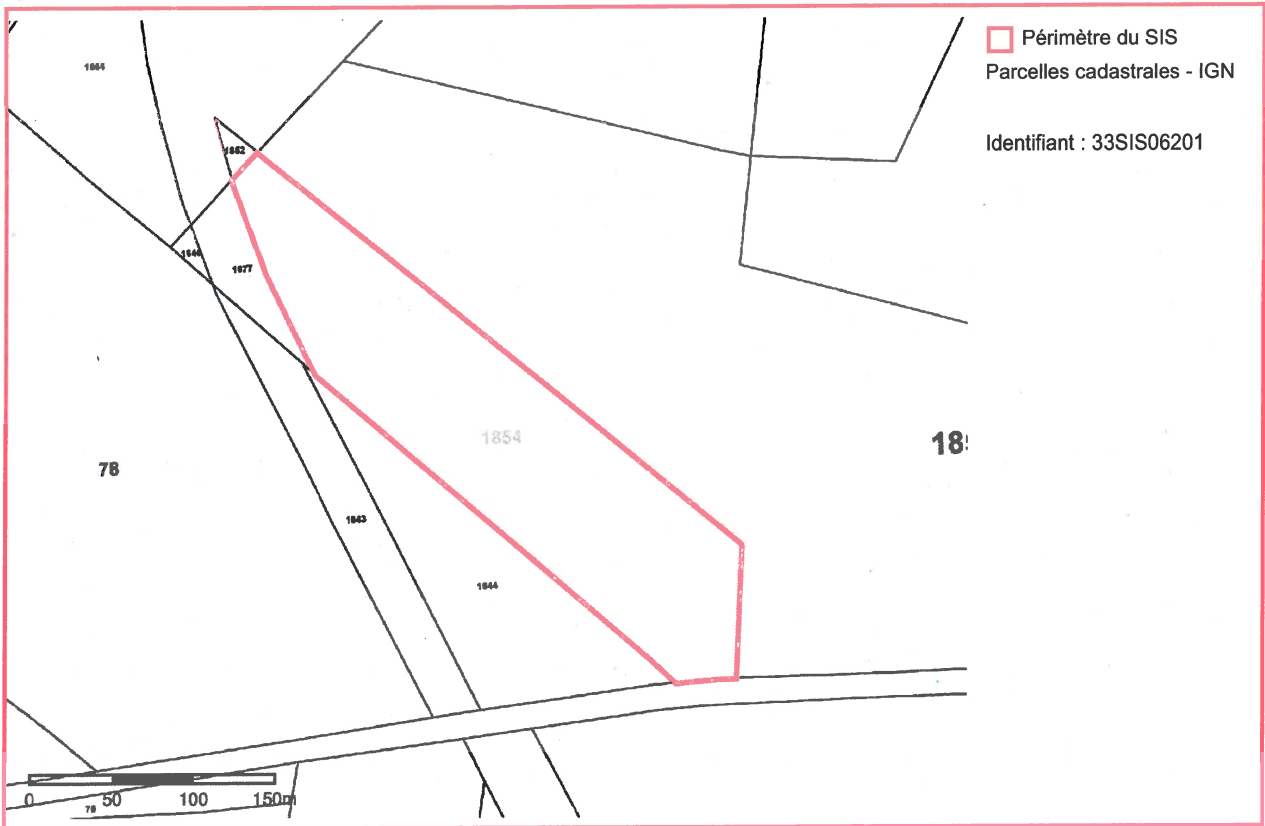
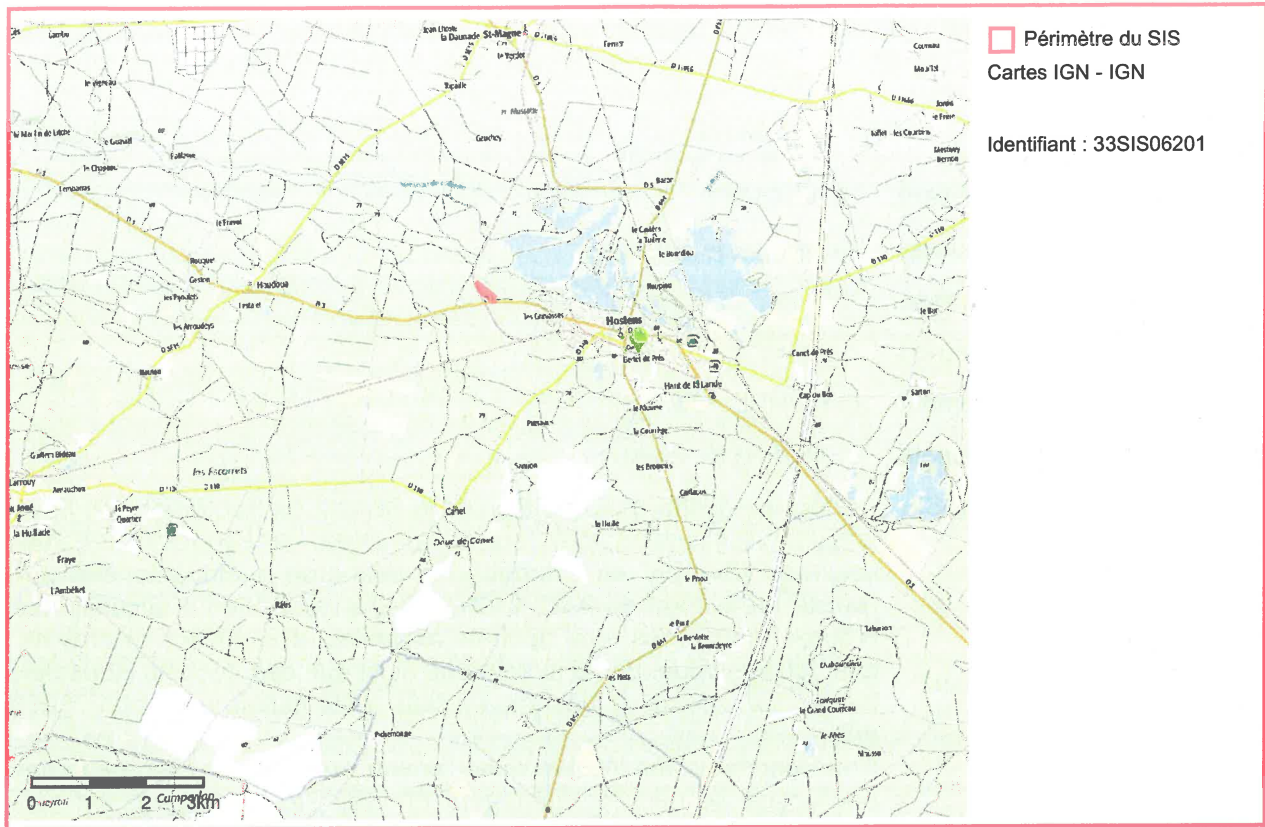
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
HOSTENS	0B	1854	30/11/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06331
Nom usuel	Décharge de Léogeats
Adresse	"Pierron" et "Lauriau"
Lieu-dit	"Pierron" et "Lauriau"
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LEOGEATS - 33237
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge exploitée par le SIVOM du Sauternais, de 1972 jusqu'au 1er janvier 2002, sur la commune de Léogeats (33) aux lieux-dits "Pierron" et "Lauriau". La décharge a été autorisée par l'arrêté préfectoral du 3 août 1972. Cette installation a accueilli des ordures ménagères, des déchets assimilés, des déblais et gravats, des déchets verts, des encombrants ainsi que des déchets industriels banals. Le volume de déchets stockés a été estimé à environ 75000 m³.</p> <p>Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23 février 2004.</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>Des travaux de réhabilitation de la décharge, ainsi qu'une surveillance semestrielle des eaux souterraines et de la rivière Ciron en amont et en aval hydraulique du site sont prescrits par arrêté préfectoral du 14 février 2006.</p> <p>Ledit arrêté prescrit également des restrictions d'usage de la décharge réhabilitée : interdictions de constructions de toute nature, de travaux de voiries (sauf ceux nécessaires à l'accès du site et à son entretien), d'affouillements, de sondage, de forage et de cultures (agricoles, potagères et de pâturage).</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0276	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0276

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 432641.0 , 6383723.0 (Lambert 93)

Superficie totale 55040 m²

Perimètre total 1392 m

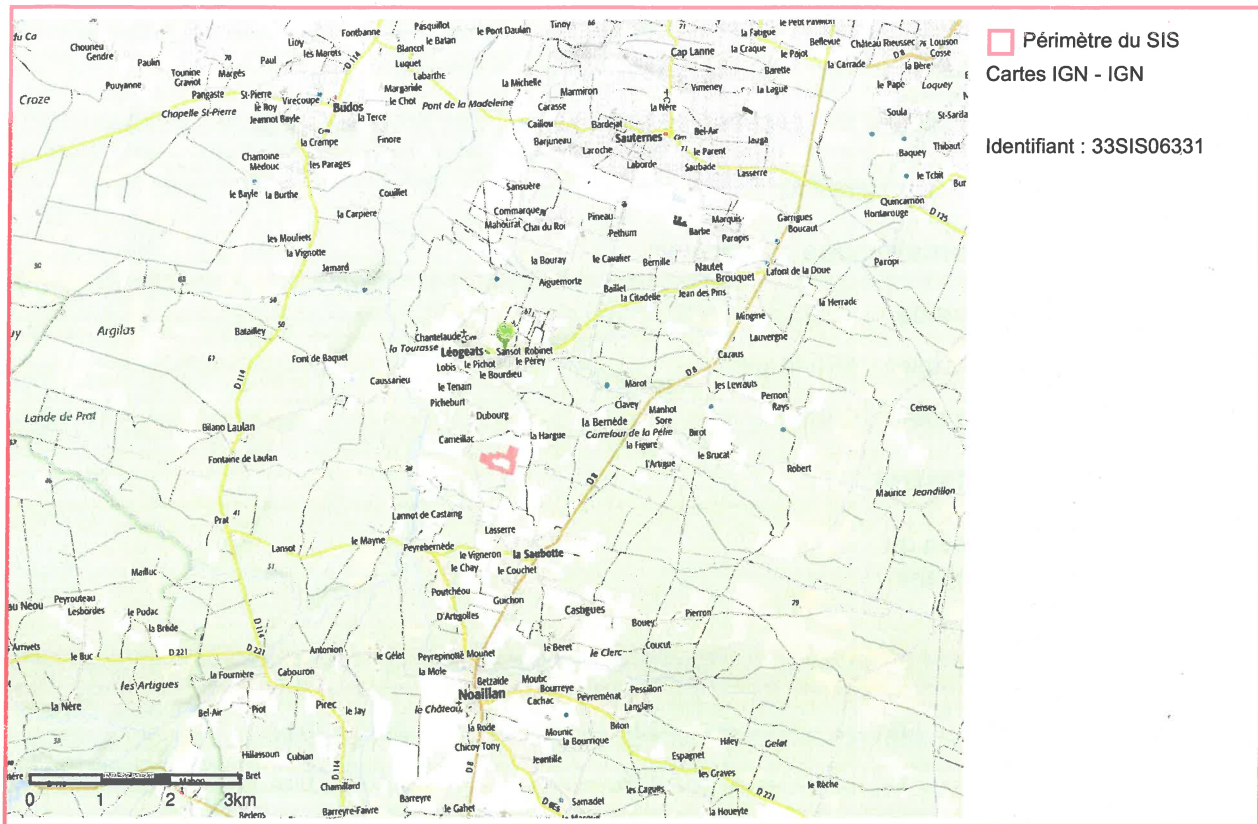
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LEOGEATS	C	44	24/10/2017
LEOGEATS	C	426	24/10/2017
LEOGEATS	C	427	24/10/2017
LEOGEATS	C	423	24/10/2017
LEOGEATS	C	425	24/10/2017
LEOGEATS	C	428	24/10/2017
LEOGEATS	C	430	24/10/2017
LEOGEATS	C	421	24/10/2017
LEOGEATS	C	422	24/10/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06539
Nom usuel	MAIRIE - Villandraut
Adresse	Arroutgey
Lieu-dit	Arroutgey
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	VILLANDRAUT - 33547
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge non autorisée, exploitée depuis les années 1980 jusqu'en 2012, sur la commune de Villandraut (33). L'aval du site est concerné par des zones sensibles : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique, floristique (ZNIEFF) de type 2 "La Vallée du Ciron" (720001968), site d'intérêt communautaire NATURA 2000 "La Vallée du Ciron" (FR7200693).</p> <p>Les déchets sont constitués d'ordures ménagères, de bidons d'hydrocarbures, de verre, de tissus, de caoutchouc, de ferrailles, de déchets verts, de gravats, d'encombrants, de pots de peintures, de pneus, de déchets toxiques (piles, bombes aérosols, bidons, huiles de vidange, solvants de peinture,...), de rebuts de pièces automobiles et de monstres (réfrigérateur, machine à laver...).</p> <p>L'emprise des parcelles concernées occupe une superficie totale d'environ 1,8 ha (source : www.cadastre.gouv.fr). L'emprise du stockage de déchets représente environ la moitié de la surface totale du site.</p>
Etat technique	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre
Observations	<p>Suite à l'arrêté préfectoral complémentaire du 7 août 2013, le site a fait l'objet d'une étude historique et documentaire en septembre 2014, d'un diagnostic de pollution en octobre 2014, puis d'un plan de gestion en novembre 2014.</p> <p>L'analyse de sols d'octobre 2014 a mis en évidence la présence d'anomalies ponctuelles en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et en éléments traces métalliques (ETM), principalement au droit des zones présentant une épaisseur de déchets importante.</p> <p>Les analyses du 14 octobre 2015 concernant la qualité chimique des eaux souterraines et superficielles avaient pour but de contrôler l'absence de transfert de pollution vers l'extérieur du site. Les résultats analytiques ont mis en évidence la présence d'anomalies en arsenic, en plomb en ammonium, et en benzo(a)pyrène (HAP : hydrocarbure aromatique polycyclique) pour les eaux souterraines, à l'aval du site. Ces anomalies témoignent d'un impact du site sur la qualité chimique des eaux souterraines sous-jacentes. En revanche, les résultats analytiques indiquent l'absence d'impact sur les eaux superficielles à l'aval du site. Ces résultats témoignent ainsi de l'absence de transfert des anomalies identifiées sur site vers l'extérieur du site.</p>

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0404	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0404

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection L'impact identifié sur la nappe justifie la mise en œuvre des préconisations du plan de gestion (travaux de remise en état, surveillance environnementale).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	432776.0 , 6378212.0 (Lambert 93)
Superficie totale	25923 m ²
Perimètre total	790 m

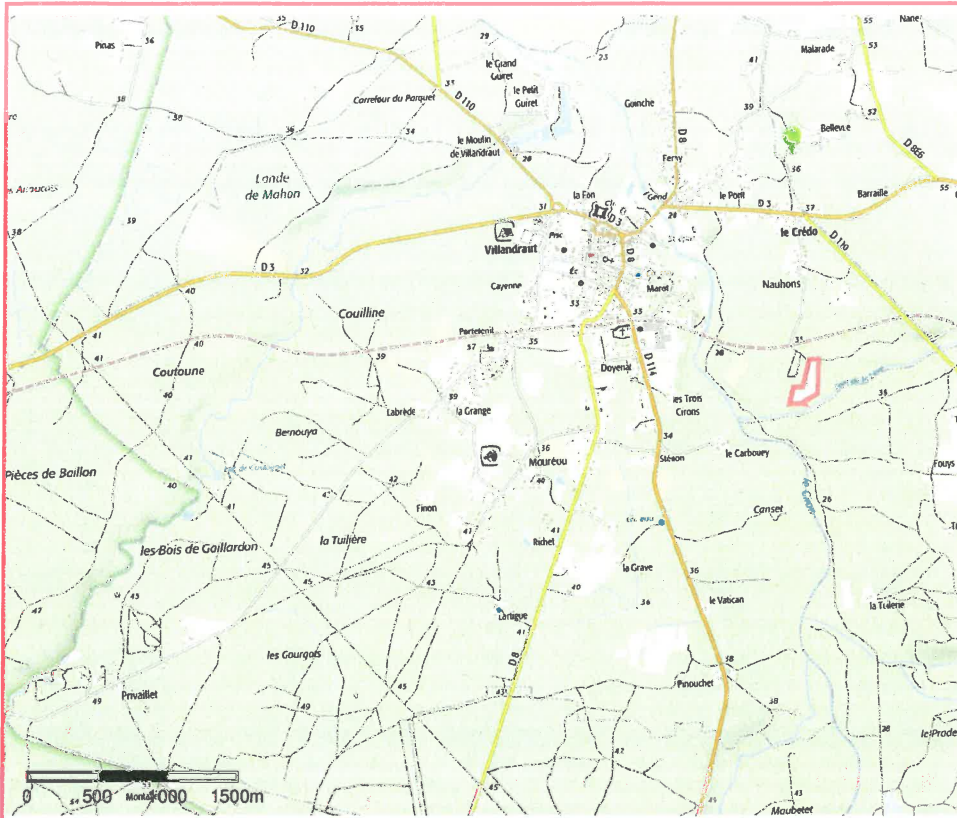
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
VILLANDRAUT	E	169	13/11/2017
VILLANDRAUT	E	190	13/11/2017

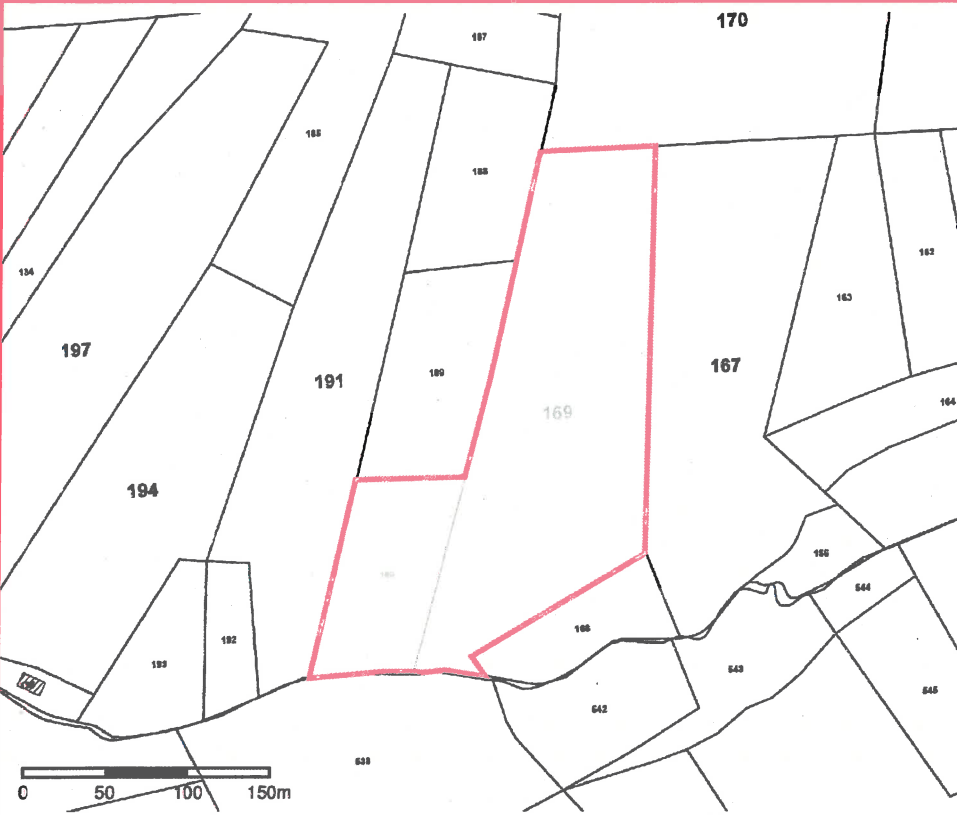
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 33SIS06539



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 33SIS06539

